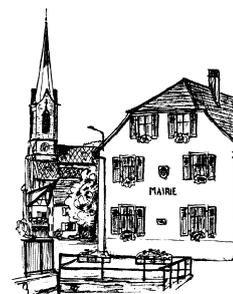


# Roderen-infos

Bulletin d'Information de la commune de Roderen n° 92 juillet 2015



## Le mot de l'été 2015

Vous êtes sur le point de partir en vacances, peut-être même êtes-vous déjà revenus, ou alors, tout simplement, avez-vous prévu de rester chez vous, au village ?

Dans tous les cas, l'été est pour beaucoup d'entre nous un temps privilégié, l'occasion de mettre en sourdine nos activités habituelles, professionnelles ou autres, de refaire nos forces et de nous intéresser à autre chose. Alors, ne boudons pas notre plaisir!

Le conseil municipal et les personnels au service de la commune profitent aussi de cette période pour prendre des congés. Si le début de l'année 2015 a été bien animé, la rentrée prochaine ne sera pas en reste et demandera des efforts pour faire progresser les actions en cours, en particulier le démarrage du projet d'enfouissement de la ligne haute tension ERDF, les travaux de réhabilitation du nouveau véhicule des pompiers, le lancement du projet de rénovation du crépis de l'église et une concertation publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme en cours d'étude. Ces actions et d'autres ont fait l'objet de présentations détaillées et de discussions lors de la réu-

nion publique tenue le 3 juin dernier. Je n'y reviendrai donc pas sauf sur un point concernant un projet de parc éolien sur le territoire de notre commune et qui a fait l'objet de débats intenses.

C'est une affaire qui a démarré en 2013 et défrayé la chronique récemment; un article dans ce Roderen Infos y est consacré. En synthèse, le conseil municipal de Roderen, après avoir consacré beaucoup de temps à étudier et à comprendre les différents aspects de ce projet et des impacts potentiels sur le village, l'a rejeté par un vote unanime lors de sa séance du 22 juin 2015.

Pour revenir à cette période estivale particulièrement chaude, vous constaterez que la vie au village ne s'arrête pas. L'accueil à la mairie reste ouvert aux horaires habituels tandis que la voirie, la zone de loisirs et le fleurissement restent entretenus en permanence grâce au renfort de quelques jeunes embauchés durant l'été.

Le village doit rester accueillant et beau comme vous le souhaitez.

Christophe KIPPELEN, maire.

## Réunion publique

Vous trouverez en page 4, 5 et 6 un résumé des chiffres présentés par l'équipe municipale lors de la réunion publique du 3 juin dernier. Il s'agit forcément d'une sélection des renseignements les plus importants présentés ce jour-là.

## Journée citoyenne

La journée citoyenne annuelle se déroulera **samedi 12 septembre 2015**, de 8h00 à 12h00 et sera suivie d'un repas qui rassemblera les participants. Une information et un coupon d'inscription seront adressés aux habitants de Roderen à la fin du mois d'août.

### Sommaire :

- Editorial
- Réunion publique les chiffres
- Journée citoyenne

### Dans ce numéro :

Stationnement à l'école maternelle	2
Respect des limitations de vitesse	2
Bureau postal	2
Prévention des cambriolages	2
Déjections canines	2
Concours des maisons fleuries	3
Rappel des règles de bon voisinage	3
Dépôts sauvages	3
La mémoire, ça se bichonne!	3
Fête patronale Paroisse Saint-Laurent	3
Information réunion publique du 3 juin 2015	4 5 6
Gendarmerie Prévention des cambriolages	7
Anniversaires Etat civil	8
Noces de diamant	

## Stationnement à l'école maternelle



Si, durant les congés d'été, le parking proche de l'école maternelle peut être utilisé sans souci, il est rappelé que ces places de stationnement sont réservées durant l'année scolaire principalement aux parents d'élèves qui déposent ou récupèrent leurs enfants matin, midi et soir.

## Le bureau postal



Le bureau postal de notre village est actuellement fermé. Il rouvrira ses portes lundi 10 août 2015.

Il est important qu'un maximum d'opérations y soient effectuées chaque année car ceci favorise son financement. Si la mairie prend en charge le salaire de Mme Hueber, employée communale, et la mise à disposition du local, de son côté, La Poste verse annuellement à la commune de Roderen une subvention proportionnelle au nombre d'opérations effectuées sur place.



En effectuant vos opérations postales à Roderen, vous contribuez au financement et donc au maintien de ce service essentiel !

## Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts

# 1



... on attrape l'heureuse création  
de son chien ...

On met la main  
dans un sac plastique  
et on le retourne, ...

# 2



... et on jette le tout  
dans la poubelle la  
plus proche.

Facile !

# 3



## Respect des limitations de vitesse

Pour la sécurité de tous, il est demandé aux usagers de la route roderenois circulant dans notre agglomération de respecter strictement les limitations de vitesse imposées sur le réseau routier départemental et communal (route de Guewenheim, route de Thann, rue de Ramersmatt...)

### RAPPEL

## Prévention des cambriolages

(voir documents joints page 7)

**L'Opération Tranquillité-Vacances** est un dispositif mis en place au niveau de tout le territoire par la gendarmerie nationale, permettant aux particuliers de porter à la connaissance de la brigade de gendarmerie dont ils dépendent (celle de THANN pour notre commune), une absence prolongée du domicile, avec pour conséquence une surveillance par des patrouilles de gendarmerie. Le formulaire de demande individuelle renseigné est à déposer à la brigade de Thann.

## Déjections canines

Un petit village d'Espagne teste actuellement une technique impressionnante avec beaucoup de succès. Pour rappeler aux personnes leurs devoirs civiques, on leur délivre en main propre une pile de crottes de leur chien... A Roderen, on n'y songe pas. On préfère penser que chacun prendra ses responsabilités !

Garder les rues et les espaces publics propres est donc l'affaire de tous et requiert, en particulier, que les propriétaires d'animaux domestiques fassent leur part en ramassant les déchets déposés par leur animal favori !

## Concours des maisons fleuries

De nombreux habitants mettent, chaque année, beaucoup d'énergie pour :

- Semer, repiquer, planter et arroser tout au long du printemps et de l'été.
- Fleurir pour apporter de la couleur à nos fenêtres, balcons, massifs et jardins.
- Fleurir et ainsi apporter du plaisir, accueillir le passant et le touriste dans la pure tradition alsacienne.

Soyez remerciés pour votre implication et votre investissement !

Nous vous informons que le jury de la commission fleurissement passera au début du mois d'août prochain.

## La mémoire aussi, ça se bichonne !

Le programme **Euréka** contribue au bien-être des seniors et à la préservation de leur autonomie grâce à l'entretien de leur mémoire et à l'enrichissement de leurs relations sociales. A partir du 3 novembre 2015, quinze dates (les **mardis** après-midis) sont déjà prévues pour vous accueillir, à **16h00, en salle d'honneur à la mairie**. L'atelier, animé par un intervenant formé, traitera du fonctionnement de la mémoire et des moyens de l'améliorer.

Les dates et la plaquette d'information peuvent être consultées et téléchargées sur le site internet de la commune : [www.roderen.fr](http://www.roderen.fr)

## Fête patronale et repas paroissial - Dimanche 9 août

Dimanche 9 août, à 10H00, les paroissiens de Roderen et de la communauté de paroisses Notre-Dame des Collines de la Thur vous invitent à la messe célébrée en l'honneur de Saint-Laurent, "patron" de la paroisse et à l'apéritif qui suivra, offert par le Conseil de Fabrique.

A cette occasion, l'ARER vous propose de partager un repas à la maison du village à 12h30; le bulletin d'inscription au repas est à adresser avant le 03 août à Mme Brigitte Fuchs (10, rue du Neuberg 68800 Roderen ([brigittefuchs@orange.fr](mailto:brigittefuchs@orange.fr)), accompagné d'un chèque à l'ordre de "ARER"

(15€ par adulte et 12€ par enfant de moins de 12 ans)

## Rappel des règles de bon voisinage

Il est interdit, sauf activités agricoles, d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants tels que tracteurs, tondeuses à gazon, tronçonneuses, motoculteurs, bétonnières, perceuses et machines outils diverses :

- du lundi au samedi, avant 8h00 et après 20h00
- et durant la pause méridienne de 12h00 à 13h30
- ainsi que les dimanches et jours fériés.

## Dépôts sauvages

Quelques dépôts sauvages de déchets verts et de gravats sont apparus ces dernières semaines.....

Les brigades vertes ont été alertées de cette situation. Le montant de l'amende pour ce type d'infraction est de 35 à 50 €.



## Information - Réunion publique du 3 juin 2015

### 1 - Retour sur certaines réalisations

- > Réforme des rythmes scolaires
- > Fusion des écoles
- > Nouveau site internet
- > Isolation de école maternelle
- > Abri du verger école
- > Baux de chasse
- > Parcours de santé
- > Recensement de la population
- > Travaux divers

### 2 – Retour sur quelques manifestations

- > Haut- Rhin propre / Journée citoyenne
- > Accueil RVY, Kiffin Rockwell, 70ieme anniversaire de la libération

### 3 - Le budget 2015

#### 4 – Projets / Investissements 2015

- > Assainissement rue de Kattenbach
- > Camion pompier VTU
- > Enfouissement ligne électrique 20 000 v
- > AFUA des Collines
- > Crépis de l'église
- > Maison « Springer »
- > Transformation du POS en PLU
- > Radar pédagogique

#### 5 – Les études en cours

- > Piste cyclable
- > Téléphonie mobile / Internet
- > Commune nature
- > Eolien

### Un projet susceptible de nuire à notre qualité de vie

En 2013, la société Opale Energies Naturelles a proposé un projet d'étude et de développement d'un parc éolien sur le territoire de notre commune, au voisinage de la côte 475, entre Roderen et Bourbach-le-bas. Cette société basée à Fontain, dans le Doubs, travaille pour le compte du groupe anglais VELOCITA.

Le Conseil Municipal a pris le temps d'étudier ce projet d'implantation d'un parc éolien afin d'appréhender le plus précisément possible les caractéristiques spécifiques dans les différents domaines : technique, administratif, financier, industriel, économique et environnemental.

Cela s'est traduit par plusieurs réunions avec la société OPALÉ, par des déplacements sur des sites éoliens, par de la recherche bibliographique, par du partage d'expérience et par des échanges sur le sujet avec les Roderenois. En tenant compte du contexte réglementaire et législatif, au plan national, régional et local de promotion des énergies renouvelables, en particulier des orientations du SRCAE – Schéma

Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie – et du SRE – Schéma Régional Eolien – de la région Alsace,

après avoir analysé les impacts de la mise en œuvre d'un tel projet sur le village, son patrimoine et ses habitants, le Conseil Municipal a jugé que la réalisation sur le territoire de la Commune d'un tel projet éolien, de par sa dimension et sa proximité des habitations, est de nature à modifier gravement et à dégrader de manière inacceptable l'environnement, l'attractivité de la commune et la qualité de vie au quotidien de ses habitants, ceci sans commune mesure avec les contreparties financières annoncées.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 22 juin 2015, s'est donc opposé au développement, à l'installation et à l'exploitation d'un parc d'aérogénérateurs sur le territoire de la commune de RODEREN.

Christophe KIPPELEN, maire.

## Information - Réunion publique du 3 juin 2015

# BUDGET 2015 : TAXES LOCALES

### Estimation des montants des taxes perçues à RODEREN

TAXES	BASES	TAUX et montants correspondants des Impositions			
	BASES RODEREN 2015 fourmies par JC	Commune	Intercommunalité	DEPARTEMENT	Chambre AGRI
TH	1 196 674 €	9,47%	9,95%	0,00%	
TFB	687 936 €	9,10%	2,26%	12,35%	
TFNB	21 088 €	51,54%	11,87%	50,60%	14,10%

montant des IMPÔTS directs selon	Commune	Intercommunalité	DEPARTEMENT	Chambre AGRI
TH	113 325 €	119 069 €	- €	- €
TFB	62 602 €	15 547 €	84 960 €	- €
TFNB	10 869 €	2 503 €	10 671 €	2 973 €
<b>recette Impôts directs pour la</b>	<b>Commune</b>	<b>Intercommunalité</b>	<b>DEPARTEMENT</b>	<b>Chambre AGRI</b>
<b>montants</b>	<b>186 796 €</b>	<b>137 120 €</b>	<b>95 631 €</b>	<b>2 973 €</b>
<b>TOTAL payé par les ménages de RODEREN en 2015</b>		<b>422 520 €</b>	<b>sans modif des taux</b>	

## BUDGET PRIMITIF 2015 : INVESTISSEMENTS RETENUS ET SUBVENTIONS

INVESTISSEMENTS	TOTAL TTC 2015	Subven- tion PIL	Subven- tion DETR	Autre sub 2015	Revenu produits 2015	Récup TVA ERDF 2015	Subvention 2017
Camion pompier VTU	26 500			7 500			
Installation de voirie , matériels , outillages, in- formatique	6 600						
AFUA des collines( terrain communal sans achat)	50 000						
Rénovation façade église St-Laurent	62 380	11 400		44 000			
Maison TSCHANN	12 000						
Accès handicapé église (rampe métallique la- quée)	23 430		5 000				
Alternative au Chemin du Hasacker actuel	24 400		5 000	8 000			
Enfouissement ligne électrique 20000 V( **)	228 000			114 000		38 000	70 000
libellé	TTC	Sub PIL	Sub DETR	Autre sub 2015	Revenu produits 2015	Récup TVA ERDF 2015	Revenu produits 2017
<b>SOUS-TOTAL des investissements sélectionnés</b>		<b>11 400</b>	<b>10 000</b>	<b>173 500</b>	<b>0</b>	<b>38 000</b>	<b>70 000</b>
(**) Besoin d'ouvrir une ligne de trésorerie (hors bud- get) pour le paiement des 152000€							

## Information - Réunion publique du 3 juin 2015

### ECOLE MATERNELLE – ISOLATION THERMIQUE

Le coût des travaux d'investissement s'élève à 50 891,49 € TTC. Après déduction du Fonds de Compensation T.V.A. (6 565 €) et des subventions du Conseil Général (8 316 €), du Conseil Régional (11 340 €) et de la prime Ecofioul (1 917 €), le coût autofinancé par la commune est de 22 753,49 €.

### ABRI DU VERGER ÉCOLE

<b>DEPENSES</b>	<b>Dalle (Ribeiros)</b>	<b>3 840,00 €</b>
	<b>Chalet (Gewiss)</b>	<b>18 996,27 €</b>
	<b>Mobilier (Natura Bois &amp; JPP)</b>	<b>1 646,86 €</b>
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>24 483,13 €</b>

<b>RECETTES</b>	<b>Subvention Conseil Général</b>	<b>5 374,92 €</b>
	<b>Subvention Laeder</b>	<b>8 570,79 €</b>
	<b>FCTVA (15,761 %)</b>	<b>3 858,79 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>17 804,50 €</b>

<b>A charge de la commune</b>	<b>6 678,63 €</b>
-------------------------------	-------------------



Montant des travaux TTC	:	53 572,24 €
Montant subvention votée par Conseil Général	:	2 862,00 €
Montant Réserve Parlementaire	:	11 000,00 €
Montant subvention LEADER	:	18 038,02 €
FCTVA à percevoir en 2017	:	7 323,32 €
Coût autofinancé par la commune	:	14 348,90 €

### PARCOURS DE SANTÉ



### ACCÈS ZONE DE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS

<b>DEPENSES</b>	<b>Seuil béton (Ribeiros)</b>	<b>900,00 €</b>
	<b>Clôture/portail (CEMMA)</b>	<b>3 480,00 €</b>
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>4 380,00 €</b>





# OPERATION TRANQUILLITE – VACANCES



DEMANDE INDIVIDUELLE

## INFORMATIONS – INFORMATIONS – INFORMATIONS – INFORMATIONS



- ✓ 80 % des cambrioleurs passent par la porte d'entrée ou une fenêtre.
- ✓ Un cambrioleur abandonne au-delà de 5 minutes de vaines tentatives.
- ✓ 50 % des cambriolages ont lieu pendant les vacances.
- ✓ 8 vols sur 10 ont lieu entre 10 et 12 heures et 14 à 16 heures.
- ✓ La plupart des cambrioleurs agissent pendant l'absence des habitants
- ✓ Parce que cela n'arrive pas qu'aux autres.

### Conseils de prévention contre les cambriolages

- 1 - **Les malfaiteurs n'ont pas beaucoup de temps**, ils doivent aller vite, donc tout ce qui les entrave dans leur action est positif : clôture, portail, serrures de sécurité, barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée, grille ou halle vive d'épineux constituent de bons obstacles. La résistance des dispositifs à l'effraction est primordiale (serrure multipoints...). Si de jour, les murs et les haies vives hautes cachent votre façade aux passants et facilitent le travail des cambrioleurs qui agissent en toute tranquillité, de nuit les voleurs aiment travailler dans la pénombre ; étudiez la mise en place de projecteurs extérieurs qui s'allument au passage d'une personne, d'une lampe intérieure déclenchée par minuterie simulant une présence le soir.
- 2 - **Les voleurs opèrent en silence**, il faut penser au dispositif qui pourra les mettre en fuite : une alarme sonore à l'effraction ou volumétrique les dérangera dans leur entreprise, voire une alerte répercutée sur une société de télésurveillance. Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable. Fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous. Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.
- 3 - **Une boîte aux lettres qui déborde de courrier ou des volets clos** (jour et nuit) trahissent une absence prolongée, faites appel à un voisin pour assurer un ramassage régulier du courrier et/ou une ouverture quotidienne des volets. Ne pas laisser de messages sur le répondeur signalant votre absence.
- 4 - **Vous possédez des objets ou du mobilier de valeur** (les piles de linge sont les cachettes les plus connues) Prenez des photographies de ces pièces, en cas de vol un descriptif détaillé pourra alors être diffusé et les recherches en seront facilitées. Relevez les numéros d'identification des matériels audiovisuels, photographiques et autres... ne conservez pas de sommes d'argent importantes chez vous, chèques et cartes bancaires sont autant de moyens de paiement pratiques.
- 5 - **Signalez vos absences (vacances) aux services de gendarmerie** dans le cadre des opérations « tranquillité vacances », le circuit des patrouilles faites par les gendarmes intégrera un passage devant chez vous avec des contrôles sur votre habitation. Soyez vigilants au contact des démarcheurs à domicile.
- 6 - **Soyez acteurs de votre sécurité** : soyez vigilants et appelez la gendarmerie en cas de démarchage inhabituel ou de présence de personnes au comportement suspect ou de véhicule suspect. Relevez les numéros d'immatriculation discrètement.

**La Gendarmerie Nationale, une force humaine proche de vous : Prévention - Dissuasion - Répression**



Brigade de : THANN  
Commune concernée : RODEREN

**DEMANDEUR**  
NOM (en capitales) : Prénom :  
**ADRESSE DU DOMICILE** (N° - Voie - Lieu-dit, ...)  
Code Postal : Ville :

**ABSENT DU** AU  
X Maison  Appartement

**TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE**  
Etage : ..... N° de Porte : ..... D(oi)code : .....  
Existence d'un dispositif d'alarme :  Appartement

**PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE**  
NOM : Prénom :  
Ville :  
Possède t-elle les clés ? :  
Courriel : .....@.....

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
Etes-vous joignable pendant votre absence ?  
/Si oui, à quelle adresse

**AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER :**

Date : Signature du demandeur :

## Grands Anniversaires

### Août 2015

BISSEY	Hélène	18/08/1934	81
HAFFNER	Antoine	29/08/1931	84
HOHLER	Marie-Rose	24/08/1934	81
KLIPFEL	Raymond	01/08/1935	80
MENNY	Claire	12/08/1930	85
TSCHIRHART	Claude	08/08/1937	78

### Septembre 2015

HURTH	Yvonne	02/09/1930	85
MENNY	Jean	08/09/1931	84
PLUME	Laurent	09/09/1936	79

### Octobre 2015

BUHR	Laurent	08/10/1931	84
FUCHS	Jean-Paul	30/10/1937	78
KIEFFER	Bernard	02/10/1930	85
KIPPELEN	Médard	08/10/1935	80
KLIPFEL	M. Thérèse	25/10/1937	78
MONTAGNON	Germaine	10/10/1937	78
RUDLER	André	22/10/1938	77
SCHMITT	Bernard	29/10/1925	90
SCHUFFENECKER	M. Thérèse	16/10/1927	88
SPETZ	Léonie	30/10/1923	92
TSCHIRHART	Maria	11/10/1940	75

### Novembre 2015

EKLINGER	Iza	26/11/1931	84
FALBRIARD	Jean-Marie	23/11/1934	81
FALBRIARD	Suzanne	19/11/1932	83
FUCHS	Jean	10/11/1940	75
GILLET	Madeleine	26/11/1927	88
GRIESMER	Louise	18/11/1934	81
GSCHWEND	André	30/11/1938	77
SCHNEBELEN	Marie-Cécile	02/11/1935	80
SIRY	Sophie	07/11/1918	97
SPETZ	Albert	27/11/1922	93
WOLFERSPERGER	Clément	23/11/1938	77

## Etat civil

### NAISSANCES :

- 03/05/2015 à THANN  
Titouan, Merlin LEMBLE  
fils de Samuel Eric LEMBLE  
et de Alizé Laurence JAECKER
- 12/05/2015 à MULHOUSE  
Achille, Alexander MURA  
fils de Louis René MURA  
et de Annie SHABNAM  
ALEXANDER MORRIS

### MARIAGES :

- 20/06/2015 Marc NUCCELLI, boulanger  
et Corinne Yvonne CHARLES,  
hôtesse de caisse  
domiciliés à Roderen
- 04/07/2015 Antonello TEDESCO, cuisinier  
domicilié à ATTENSCHWILLER  
et Jessica Marie BAUER,  
hôtesse de l'air  
domiciliée à RODEREN

### DECES :

- 20/07/2015 à Bitschwiller lès Thann  
Juliette SCHNEBELEN  
retraitée, 95 ans

## Noces de diamant

- 16/09/2015 KIEFFER Bernard  
et MULLER Denise



A vos agendas !